

Bibliothèque numérique

medic @

**Hecker, J.F.G. / Gauthier, Louis
Philibert Auguste. Histoire de la
médecine vétérinaire dans l'Antiquité.
Extraite de l'Histoire de la médecine
de J.F.G. Hecker. Traduite de
l'allemand par L.-P. Auguste
Gauthier...**

Paris : Imprimerie de Félix Locquin, 1835.

Cote : Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

151163

HISTOIRE

DE

LA MÉDECINE VETERINAIRE DANS L'ANTIQUITÉ.

EXTRAITE

DE L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE DE J.-P.-G. HEGKER.

Traduite de l'Allemand

PAR L.-P. AUGUSTE GAUTHIER,

Médecin de l'hospice de l'Antiquaille de Lyon, membre du conseil de salubrité
de la même ville, et de plusieurs Sociétés savantes.

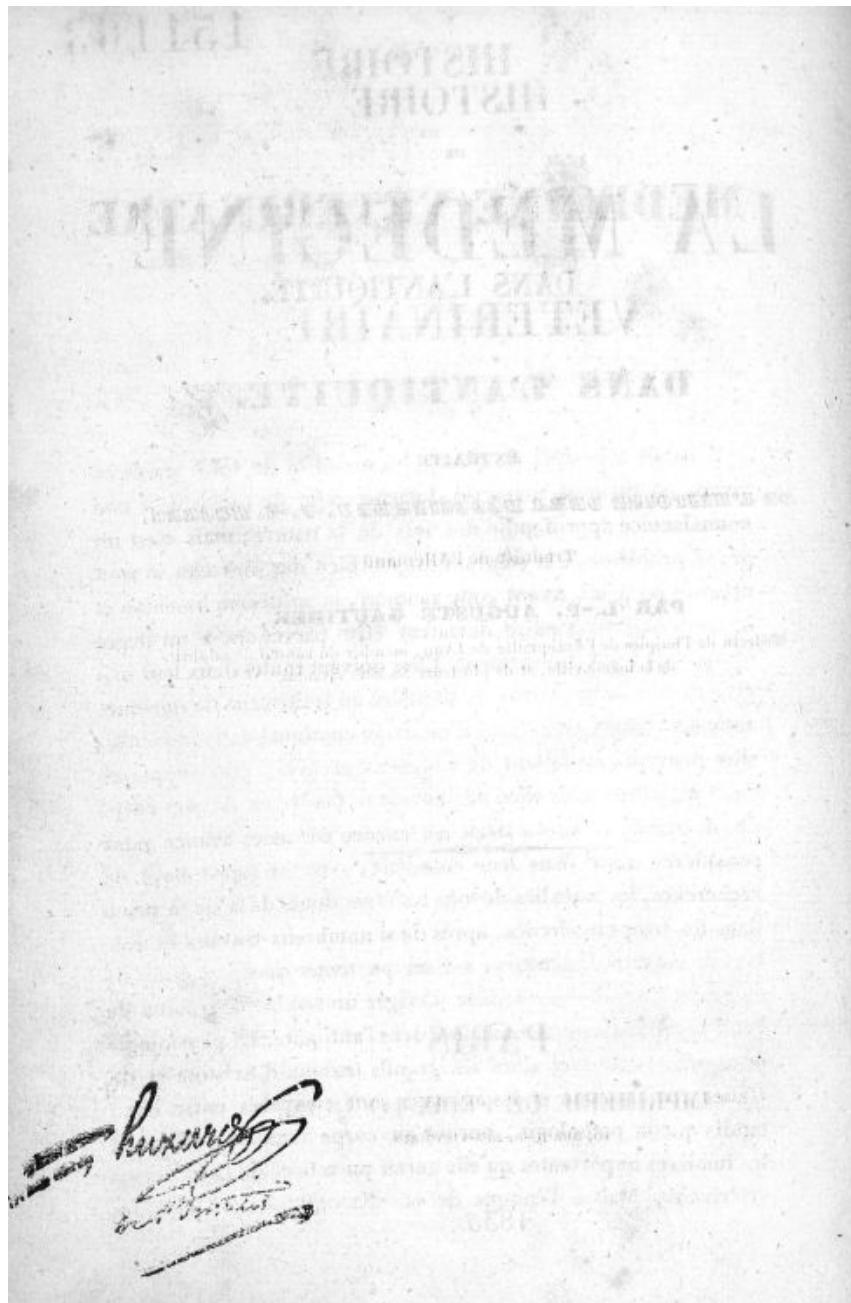
PARIS

IMPRIMERIE DE FÉLIX LOCQUIN,

16, RUE N.-D.-DES-VICTOIRES.

1835





HISTOIRE
DE LA
MEDECINE VETERINAIRE
DANS L'ANTIQUITE.

Il serait très-utile de réunir les maladies de tous les êtres vivans en un seul corps de doctrine, afin de parvenir à une connaissance approfondie des lois de la nature; mais c'est un grand problème, à la solution duquel bien des obstacles se sont opposés jusqu'ici. Avant cette réunion, la médecine humaine et la médecine vétérinaire devraient être parvenues à un degré complet de perfectionnement. Elles doivent toutes deux leur origine au besoin qui borne la dernière au traitement de quelques animaux. Comme elles sont d'un usage continual dans la société, elles peuvent, en faisant de nouveaux progrès, être comparées l'une à l'autre; mais elles ne peuvent se fondre en un seul corps de doctrine; et aucun siècle n'a encore été assez avancé pour considérer ainsi dans leur ensemble, avec un esprit élevé de recherches, les maladies de tous les êtres doués de la vie. A peine dans les temps modernes, après de si nombreux travaux et avec tant de moyens de secours, a-t-on pu tenter quelques essais de ce genre. Il serait donc injuste d'exiger un semblable résultat de l'état des connaissances humaines dans l'antiquité. La physiologie nous offre cependant alors les grands travaux d'Aristote et de Galien, où l'homme et les animaux sont comparés entre eux; tandis que la pathologie, bornée au corps humain, dédaignait les lumières importantes qu'elle aurait pu retirer de la médecine vétérinaire. Mais à l'époque de ces deux grands hommes, les

sciences étaient dans un état florissant. Plus tard, quand elles furent en décadence, la réunion dont nous parlons fut encore bien moins possible.

Cependant la médecine vétérinaire, si nécessaire dans les sociétés civilisées, et qui marche toujours volontiers sur les traces de la médecine humaine, existait déjà alors comme une branche à part. Elle ne fut pas oubliée dans le dixième siècle par l'empereur Constantin Porphyrogénète, qui, animé d'un zèle ardent pour le progrès des sciences, fit exécuter de grands travaux sur toutes les connaissances de l'antiquité. Il fit composer un recueil des meilleurs fragmens des écrivains vétérinaires, dans lequel on trouve des éclaircissements importans sur cette science (1).

On a certainement commencé dans des temps très-anciens à observer les maladies des animaux domestiques; car une médecine vétérinaire dépourvue d'art se joint, d'une manière nécessaire, aux soins que l'on donne au bétail, et ces soins sont plus grands chez les peuples grossiers que chez les peuples civilisés. Les Grecs ont les premiers montré une disposition naturelle pour éllever et utiliser les animaux domestiques. L'ouvrage de Xénophon sur la cavalerie (2), qui est parvenu jusqu'à nous, prouve que les Grecs avaient bien observé les diverses qualités des chevaux; et l'on doit regretter de n'y trouver aucun renseignement sur l'état de l'hippiatrie à l'époque où la Grèce florissait (3). Les écrits de Xénophon sur ce sujet avaient été précédés par ceux de Simon, qui acquit une grande célébrité, et auquel on éleva une statue de bronze à Eleusine (4). La médecine vétérinaire ne fut en quelque sorte élevée au rang de science que beaucoup plus tard, dans les siècles où commença la décadence des lettres et des arts, quoique auparavant de nombreux hippiatres aient exercé leur art, et peut-être même accompagné les guerriers dans leurs expéditions. Il est difficile d'expliquer comment il put s'élever des vétérinaires habiles et expérimentés au milieu du quatrième siècle, époque où les autres sciences étaient en décadence, et où la médecine elle-même, qui avait encore

dans ses rangs un homme tel qu'Oribase, commençait déjà à souffrir par l'esprit de compilation qui dominait alors.

Vers le commencement du deuxième siècle, et peut-être même un peu auparavant, il y avait dans les camps romains un espace particulier appelé *valetudinarium*, et un autre *veterinarium*. Le premier était destiné pour les soldats, et le second pour les chevaux blessés. Ce dernier était placé près des forges et autres fabriques destinées aux besoins des troupes (5). D'après cela, on peut regarder comme hors de doute que, chez les Romains, et plus tard dans l'empire grec, des vétérinaires suivaient constamment les armées. On n'a cependant pas d'autres renseignemens à cet égard que le témoignage d'Apsyrte, qui assure qu'il suivit Constantin dans ses expéditions (6).

Le plus ancien écrivain vétérinaire dont il soit fait mention, est Eumelus de Thèbes, qui ne peut être plus moderne que la fin du troisième siècle, et qui vécut peut-être beaucoup plus tôt; ce qu'il est difficile de déterminer, vu le manque de renseignemens à cet égard. On a conservé quelques fragmens d'un grand ouvrage de cet auteur, qui font présumer qu'il avait une expérience assez étendue, et justifient ainsi la réputation dont il a joui, mais qui n'annoncent pas un homme savant. Il décrit la fièvre des chevaux (7), l'inflammation du poumon (8) (*pneumonia*), la pousse (*πυευμόφωξ*), et sa terminaison par la phthisie (9), l'inflammation des glandes de l'oreille (*parotides*), et d'autres tumeurs glandulaires du col (*χοιραδες, glandulae*), qui sont jointes à un écoulement de pus du gosier (10), ainsi que plusieurs autres maladies. Mais l'énumération des symptômes est souvent superficielle et peu claire; ce qui montre un défaut d'instruction solide et une certaine tendance à l'empirisme.

Nous ne connaissons que les noms de deux autres écrivains vétérinaires qui appartiennent probablement aussi au même siècle : ce sont Stratonicus (11) et Hyéronyme de Libye (12).

Le plus important de ces auteurs est Apsyrte, contemporain d'Oribase, mais un peu plus ancien. Il suivit en qualité d'hippiatré

l'expédition de Constantin-le-Grand contre les Sarmates, qui eut lieu vers l'an 319—321 (13), et il acquit une grande célébrité dans le milieu du quatrième siècle, comme le prouvent ses nombreuses lettres écrites à des hommes de divers états, mais surtout à des vétérinaires. On voit, par le contenu de ces lettres, qu'elles ont été réunies par Apsyrite lui-même, et dédiées, comme un ouvrage à part, à un certain Asclépiade, médecin (14), et qu'à cette époque il y avait à Alexandrie et à Laodicée plusieurs vétérinaires qui y exerçaient leur art. Il paraît que cette profession était héritaire dans la famille d'Apsyrite : il nous apprend que son grand-père Demetrius était aussi hippiaire (15). Quand on manque d'établissements scientifiques, on trouve toujours à leur place l'instruction transmise des pères aux enfans. Dans les fragmens que nous possédons de cet auteur, on remarque l'observation simple, mais non approfondie, de la nature. Il a peu de rapport avec les médecins de son temps ; ce qui s'explique aisément par son manque d'éducation. L'hippiairie, étant ainsi séparée de la médecine, y gagna une indépendance qui la distingue avantageusement.

Apsyrite dit expressément que le cheval n'a point de vésicule biliaire (16) ; ce qu'il pouvait au reste facilement connaître, d'après les écrits d'Aristote. D'ailleurs, on ne peut pas attendre de ces auteurs des connaissances anatomiques autres que celles de leur siècle ; et, en physiologie, ils se contentèrent des croyances populaires et des lumières que leur fournissait la médecine. Apsyrite a reconnu l'hérédité des défauts des organes de la vue chez les chevaux (17). On pourrait citer plusieurs autres maladies où l'exactitude de ses observations, quoique dépourvues d'art, a droit d'exciter la surprise. Il décrit d'une manière conforme à la nature la fièvre du cheval, ses symptômes et ses causes (18), et il la combat par un traitement simple et sans médicaments. Il prescrit, au commencement de la maladie, la diète et la saignée à la tête, et, après le premier jour, un exercice doux et une nourriture convenable : il recommande même un régime fortifiant et

nutritif, lorsque la maladie provient d'une fatigue et s'accompagne d'amaigrissement (19). Les moyens de traitement conseillés par Apsyrite dans d'autres affections, sont également dignes d'éloges par leur simplicité. On peut seulement lui reprocher d'avoir eu quelquefois recours aux amulettes et aux pratiques supersticieuses pour préserver des maladies (20); ce qui fit beaucoup de tort à la médecine vétérinaire dans les derniers temps de l'empire romain, et en arrêta les progrès.

La fièvre nerveuse ou putride contagieuse des chevaux (*λοιμός*), était alors généralement redoutée. Nous ne possédons aucun fragment d'Apsyrite à ce sujet; mais ceux de Pistérius de Sicile (21), de Léontius (22), d'Æmilius d'Espagne (23), de Litorius de Bénévent (24), donnent lieu de supposer qu'on avait déjà observé de grandes épidémies de cette redoutable affection. On cherchait même à en prévenir la contagion en séparant les chevaux sains des chevaux malades; ce qu'on obtenait à l'aide d'endroits convenables pour les pâtureages. On ne trouve dans l'antiquité, soit avant, soit après l'établissement du christianisme, aucun règlement pour des mesures de ce genre dans les maladies qui atteignent l'espèce humaine, à moins qu'on ne veuille y rapporter les diverses ordonnances de police pour la purification de l'air, publiées chez les Grecs et chez les Romains (25). Cœlius Aurelianus blâme même le conseil saluaire donné par quelques médecins de son temps, de borner par l'isolement des malades la contagion de la lèpre, sous prétexte que la médecine ne peut pas se rendre coupable d'un pareil acte d'inhumanité (26). On connaissait cependant alors la manière dont se propagent les affections contagieuses (27); mais les préjugés, la barbarie, la superstition, et surtout la négligence des gouvernemens, empêchèrent les ordonnances salutaires sur un objet aussi important, en sorte que l'on eut des règlements pour préserver les bestiaux de la contagion, avant d'avoir songé à en garantir les hommes.

On connaissait à cette époque la propriété contagieuse de la gourme (*μάλις ὥπο διρραγήσις*), et l'on employait les mêmes me-

sures d'isolement pour préserver les chevaux qui n'en étaient pas atteints. Apsyrite dit expressément que cette maladie est surtout dangereuse pour les poulains (28), ainsi qu'on l'observe encore aujourd'hui; et il en distingue avec soin quelques autres affections des chevaux, accompagnées d'écoulements des narines, auxquelles on doit rapporter la morve et la morfondure. Cette dernière est décrite clairement sous le nom de *μάλις οὐρά*, *malis humida*, maladie qu'il regarde comme facile à guérir, quand l'écoulement muqueux est sans odeur, et comme d'une guérison très-difficile dans le cas contraire. On pourrait croire qu'il s'agit ici de la morve (29). Dans la maladie appelée *μάλις ξηρα*, *malis sicca*, qu'Eumelius regarde comme incurable, on n'observe aucun flux des narines; mais le principal symptôme est une inflammation maligne des poumons et du diaphragme. Sous le nom de *μάλις ἀρθρίτις*, *malis arthritis*, il paraît que l'on doit entendre la morve ou la morfondure, avec rhumatisme de la cuisse. Cependant Théomnestus désigne la morve d'une manière plus claire, sous la dénomination de *μάλις ὀυσώδης*, *malis fætida*, pour la distinguer de ce qu'on appelle *μάλις ἀνόσμος*, *malis sine odore*, qui est la morfondure bénigne (30). On ne doit pas attendre de ces auteurs une distinction bien exacte des espèces. Ils n'employaient aucun terme technique, mais seulement les expressions en usage dans le langage ordinaire. Ils ne savaient pas non plus ramener les affections compliquées à un état plus simple, comme on le voit par la description qu'Apsyrite donne de la poussée (*πνευμόρρωξ*). On y reconnaît plutôt une inflammation du diaphragme terminée par un empyème, que l'asthme proprement dit (31).

L'étiologie de la morve et des maladies analogues qu'on trouve dans les fragmens d'Apsyrite, peut donner une idée de la physiologie des vétérinaires de cette époque. Le manque de vésicule biliaire chez le cheval cause facilement un afflux trop abondant de bile dans les artères situées sur les côtés de l'épine

dorsale : une humidité nuisible est propagée par là à la moelle épinière, et de là au cerveau, qui en tire sa nourriture (32). L'ancienne théorie qui enseigne que les maladies catarrhales viennent du cerveau, ne paraît pas avoir été sans influence sur l'opinion dont nous venons de parler.

Apsyrite décrit, avec des caractères qu'on ne peut méconnaître, la fourbure des chevaux (*rheumatismus acutus*), sous le nom ancien de *αριθτασις* (*hordeatio*) (33). Il ordonne contre cette affection la saignée, jointe au changement de nourriture. On voit par là qu'il souscrit à l'opinion du vulgaire, qui croit que la fourbure provient de ce que l'animal a mangé d'une manière intempestive de l'orge après une fatigue. On voit souvent des chevaux être atteints de cette maladie pour avoir bu une trop grande quantité d'eau lorsqu'ils ont très-chaud ; ce qui lui a fait donner par Hiéroclès le nom de *λαζηπονοσία* (34).

Apsyrite et les autres écrivains vétérinaires décrivent le farcin sous le nom d'*elephantiasis* (35). On le regardait comme contagieux, et, ainsi que dans la gourme et la fièvre putride, on prescrivait l'isolement pour en empêcher la propagation. La description que le même auteur donne des convulsions du cheval (*tetanos*), est excellente. Quelques hippiatres cherchaient à guérir cette affection par le bain de sable chaud, ou en tenant l'animal plongé dans du fumier (36). On a aussi essayé d'autres remèdes, que nous nous dispenserons de rapporter. Nous pourrions encore citer diverses descriptions très-exactes et très-instructives, telles que celles de la dysenterie (37), de l'hydropisie (38), de l'inflammation des reins, de plusieurs autres maladies inflammatoires, enfin du mors aux dents (*mania*), contre lequel on recommande la castration (39). Contre la morsure du chien enragé, Apsyrite prescrit un moyen insignifiant qui équivaut à une simple irritation de la plaie dès le début. Cela prouve toutefois que les vétérinaires grecs avaient observé la rage du cheval (40).

Les préceptes que donne Apsyrite sur la saignée sont étendus;

il désigne les divers endroits où l'on peut la pratiquer dans les différentes maladies : il se déclare contre l'abus que l'on en faisait alors, en saignant, par exemple, les chevaux sains, ou ceux qui avaient éprouvé une simple fatigue ; et il prévient que la saignée de la cuisse est quelquefois suivie d'une inflammation qui entraîne la claudication (41). Ses préceptes sur la castration (42) et autres opérations chirurgicales, sont très-remarquables. Il traitait les fractures au-dessous du genou avec des attelles et un bandage convenable, et il assure qu'il obtenait la guérison en quarante jours. Les fractures au-dessus du genou passaient généralement alors pour incurables (43). Dans la chute de matrice, il employait principalement l'eau froide et les piqûres répétées avec une aiguille fine (44), sorte d'acupuncture qui ne paraît pas avoir de rapport avec l'usage de cette opération anciennement connue en Orient.

Deux autres hippiatres, Hippocrate et Hemerius, étaient contemporains d'Apsyrite. Il existe dans la collection de Constantin Porphyrogénète, déjà citée, plusieurs fragmens du premier de ces écrivains : ils sont pour la plupart d'un mérite inférieur, et ne contiennent le plus souvent que des recettes de remèdes, ou des descriptions superficielles de maladies (45). On voit, par l'un d'eux, qu'on doit entendre par le mot *καιράδις*, une inflammation au col des chevaux, dans laquelle les glandes lymphatiques acquièrent le volume d'une noix (46). On voit par là qu'Hippocrate et Hemerius appartenrent au grand nombre des hippiatres qui reconnaissent volontiers le mérite d'Apsyrite, et qui puisèrent leur instruction dans leur correspondance épistolaire avec lui (47).

De tous ces hippiatres, Hiéroclès est, après Apsyrite, celui qui a le plus écrit : c'est le seul qui annonce de l'éducation. Il vivait probablement vers la fin du quatrième siècle, ou, au plus tard, au commencement du cinquième. Il a beaucoup profité de l'ouvrage d'Apsyrite, qu'il copie souvent mot pour mot. Il paraît, au reste, avoir embrassé la médecine vétérinaire par un

zèle spécial; car il était en même temps jurisconsulte, comme il nous l'apprend lui-même (48). Ses descriptions sont claires; ses prescriptions, presque entièrement tirées d'Apsyrite, sont conformes au but qu'il se propose. Apsyrite et lui donnent sur l'art de dresser les chevaux des détails qui nous fournissent des éléments instructifs sur cette branche de l'économie rurale chez les Grecs. On y voit, entre autres choses, qu'on exigeait alors à peu près les mêmes qualités par rapport à l'utilité et la beauté des chevaux que du temps de Xénophon, près de sept cents ans auparavant.

Quant aux autres vétérinaires, dont l'auteur inconnu de cette collection faite par l'ordre de Constantin Porphyrogénète nous a conservé les fragmens, nous ne pouvons guère déterminer les époques auxquelles ils vécurent, et nous ne connaissons presque que leurs noms. Celui de tous qui a le moins de mérite est Pélagonius, empirique, qui appartient probablement au quatrième siècle. Il recommande sans choix les moyens de traitement les plus bizarres, dignes seulement de la superstition des gens de campagne. C'est ainsi qu'il prescrivit contre les maux d'yeux une décoction de nids d'hirondelles (49): ces oiseaux sont regardés depuis long-temps comme salutaires dans les maladies des organes de la vue (50). Dans la fièvre pestilentielle des chevaux, il vante les cendres de jeunes cigognes brûlées vives, données intérieurement, mêlées avec du vin (51). En un mot, on peut l'appeler le Marcellus, l'empirique de la médecine vétérinaire.

Théomnestus, qui ne peut avoir vécu plus tard que dans le quatrième siècle, l'emporte, sous quelques rapports, sur Pélagonius: il pense pouvoir guérir la rage chez les chiens en les privant de nourriture pendant un jour, et en leur donnant de l'hellébore (52). Il raconte sérieusement que lorsque les cerfs ont des vers qui leur remontent au gosier, ils avalent par instinct des serpents qui mangent ces vers (53). Dans les maladies vermineuses des chevaux (54), dont les symptômes n'ont été bien dé-

crits que dans ces derniers temps, et dont par conséquent on ne peut attendre une bonne description d'un auteur aussi ancien, il recommande un des moyens les plus efficaces, qui est d'extraire les vers du fondement avec les doigts : il n'entend probablement donner ce conseil que quand les vers s'y présentent d'eux-mêmes.

Les autres vétérinaires dont les fragmens ont été conservés dans la collection déjà citée, sont Anatolius, Agathotycus, Didyme, Néphron, Tibère, Cassius, Hiéron, Pistérius de Sicile, Émile d'Espagne, Litorius de Bénévent, Grégoire, Magon, Démocrite, Bérétius, Africanus, Pamphile, Archidème et Diophante. Vindicianus Anatolius de Béryte (55) et Didyme d'Alexandrie (56) sont des écrivains agronomes. Nous ignorons l'époque précise où ils ont vécu; mais on peut, sans grande erreur, la fixer au quatrième siècle. Cassius Dionysius, d'Utique, traduisit l'ouvrage de Magon de Carthage sur l'agriculture, qui était alors très-célèbre. Nous avons déjà fait connaître cet auteur comme botaniste (57). Les fragmens attribués à Démocrite sont tirés des livres apocryphes du grand philosophe de ce nom. Leur véritable auteur est Bolus Mendesius, Égyptien (58). Bérétius est probablement le même qu'Anatolius de Béryte. Sextus Julius Africanus de Libye vivait sous Alexandre Sévère : il est célèbre comme historien et comme ayant écrit un ouvrage qui contenait des matières très-variées (*κατάστολον*) ; il était grand partisan des formules magiques et d'autres pratiques superstitieuses (59). Diophane de Nicée, écrivain agronome, était contemporain de Cicéron. Il fit en six livres un abrégé de la traduction de Cassius Dionysius, qu'il dédia au roi Déjotare (60). Dans le même temps vivait Hiéron de Sicile, qui a écrit sur le même sujet (61). Nous manquons de renseignemens suffisans sur ces divers autres auteurs.

Plusieurs de ces écrivains exerçaient, outre l'hippiatrie, d'autres branches de la médecine vétérinaire ; mais comme, dans l'antiquité, la médecine vétérinaire n'était pas séparée de l'éco-

nomie rurale, elle ne pouvait pas s'élever au rang de science. Voilà pourquoi on trouve beaucoup de fragmens qui y ont rapport dans les auteurs qui ont écrit sur l'agronomie. Ce que nous a transmis sur ce sujet Caton, l'ennemi des médecins grecs, prouve qu'il était superstitieux et très-mauvais observateur. Ainsi, dans toutes les maladies du gros bétail, il recommande sans distinction de faire avaler un œuf cru à l'animal; et il a bien soin d'ajouter qu'il faut que le valet qui donne cet œuf soit à jeun (62). Il était partisan des formules magiques (63), et il n'indique partout que des remèdes populaires (64): il recommande, comme un procédé déjà anciennement connu, l'injection des médicamens dans les narines des animaux, dont parlent fréquemment les hippiatres plus modernes (65). Praxamus, auteur grec, qui vécut probablement avant Columelle dans le siècle qui précéda la naissance de Jésus-Christ, et qui paraît avoir principalement suivi les ouvrages de Magon et d'Hamilcar, écrivains carthaginois (66), regarde une connaissance exacte des maladies des animaux comme impossible (67). Cependant il distingue plusieurs espèces de maladies du gros bétail, telles que la douleur de tête, la diarrhée, la dyspepsie, la colique (68): il montre en général beaucoup d'habileté; ce qui tend à prouver que l'esprit observateur des Grecs aurait pu produire des résultats importants, si les circonstances eussent été favorables.

La perte de l'ouvrage de Celse sur l'économie rurale est très à regretter pour les sciences. Il contenait sans doute un traité sur les maladies des animaux domestiques; et l'on peut croire que cet homme, si instruit, et plus exempt de préjugés qu'aucun autre Romain, y eût montré le même jugement que dans son livre sur la médecine, et qu'il eût su réunir dans un seul traité instructif les divers morceaux épars qui existaient alors sur ce sujet. Nous sommes en partie dédommagés de la perte de la médecine vétérinaire de Celse, par l'ouvrage de Columelle, son contemporain, sur l'économie rurale (69). Il a profité des écrits de Celse, et a traité la médecine vétérinaire d'une manière aussi approfondie

et aussi développée qu'on pouvait l'attendre de l'expérience et des lumières d'un écrivain du siècle d'Auguste. La partie de son ouvrage qui traite des affections des chevaux (70) est d'une étendue suffisante, et sa description des maladies du gros bétail est certainement le meilleur qui nous reste de l'antiquité. Dans les affections contagieuses des bestiaux, il prescrit la séparation des animaux qui en sont atteints, et donne des règles pour maintenir la santé de ceux qui ne le sont pas, sans cependant décrire d'une manière exacte les maladies dont il est ici question (71). Il paraît qu'il a regardé ces descriptions comme superflues, parce que ces affections étaient alors généralement connues de tous ceux qui s'occupaient de travaux agricoles. Cet usage blâmable des anciens de traiter ainsi d'une manière superficielle les objets qui se présentaient tous les jours à l'observation, sous le prétexte qu'ils n'étaient ignorés de personne, est cause que nous possédons des connaissances très-incertaines sur plusieurs choses importantes. Ainsi, par exemple, il est très-difficile de rechercher aujourd'hui quelles étaient les denrées dont on faisait usage dans l'antiquité (72). La médecine elle-même, quoiqu'elle ait été traitée d'une manière plus scientifique, ne manque pas de lacunes sur des objets semblables. Ainsi, les détails que Celse nous donne sur les fièvres malignes contagieuses des hommes (73), sont aussi incomplets que ceux de Columelle sur les mêmes maladies qui atteignent les animaux domestiques. Columelle décrit plus loin, parmi les affections du gros bétail, l'indigestion (74), *cruditas*; la dysenterie (75), *tormina*; la colique (76), *ventris et intestinorum dolor*; la fièvre, qu'il traite par la saignée, et la diète (77); la toux, dont il distingue plusieurs espèces très-distinctes (78); les abcès, qu'il recommande d'ouvrir avec le fer rouge (79); plusieurs maladies cutanées, sous le nom commun de *scabies* (80); la phthisie pulmonaire (81), *exulceratio pulmonum*; l'ophthalmie qui occasionne la cécité, et contre laquelle il prescrit le sel ammoniaque, remède très-employé par les anciens vétérinaires dans les maladies des

yeux (82). Columelle parle aussi de la morsure des animaux vénimeux, et des sanguines que les bœufs peuvent avaler en buvant de l'eau (83). Dans ce dernier cas, Anatolius, auteur plus moderne, conseille un singulier vomitif, qui consiste à tenir sous les narines de l'animal des punaises écrasées (84). Columelle croit que les mauvaises digestions sont la cause de la formation des vers chez les veaux, comme dans l'espèce humaine (85). Il décrit enfin une machine propre à contenir les bestiaux, afin qu'on puisse plus facilement leur administrer des remèdes (86); ce qui prouve les soins que les agriculteurs et les vétérinaires avaient alors pour les animaux malades.

D'après ces travaux préliminaires exécutés dans le siècle d'Auguste, on aurait pu espérer de voir plus tard la médecine vétérinaire acquérir un haut degré de perfectionnement chez les Romains; mais l'état de décadence, qui commença dès le deuxième siècle, lui devint funeste, ainsi qu'aux autres sciences. Un certain Gargilius Martial (87), qui vivait au troisième siècle (88), nous a laissé sur les maladies du gros bétail un fragment qui prouve que la médecine vétérinaire n'avait pas été en progrès depuis Columelle, et qu'elle avait plutôt fait des pas rétrogrades. Cet opuscule porte l'empreinte des monumens scientifiques de cette époque, et ne mérite pas de fixer notre attention d'une manière plus étendue.

Les Grecs ont appris aux Romains la médecine vétérinaire, ainsi que les autres sciences. Ces derniers l'ont seulement traitée à leur manière, et y ont fort peu ajouté. Elle fut beaucoup plus tôt en décadence chez eux que chez les peuples de la Grèce: aussi, dans les quatre siècles qui suivent Columelle, on ne trouve aucun écrivain vétérinaire digne de remarque chez les Romains. On doit donc être bien surpris de voir paraître, vers la fin du quatrième siècle, Publius Végèce (89), auteur d'un ouvrage assez important sur cette science (90). Il ne faut pas confondre ce Végèce, sur la vie duquel nous n'avons aucun détail, avec un autre écrivain de ce nom (91), qui nous a laissé un traité sur

l'art militaire. Quelles que soient les circonstances dans lesquelles l'auteur dont nous parlons ait pu se trouver, on ne peut lui refuser une expérience assez vaste sur la connaissance et le traitement des maladies des chevaux. Il a d'ailleurs su profiter de la lecture des vétérinaires grecs ses prédecesseurs, et il ne se montre pas ignorant lui-même dans la science qui nous occupe, ainsi que le prouvent plusieurs endroits de son ouvrage, écrit dans un latin qui ne pouvait guère être meilleur dans le quatrième siècle. Il embrasse quelquefois les principes des méthodistes (92); ce qui prouve, ainsi que l'expérience des temps l'a démontré, que les vétérinaires ont toujours été en arrière des progrès de la médecine, et ont généralement suivi des théories déjà vieillies. Végèce regarde Columelle et Pélagonius, ses prédecesseurs, comme deux écrivains de la même époque (93); mais de semblables erreurs se trouvent chez les meilleurs auteurs de l'antiquité, parce qu'alors on manquait absolument de critique littéraire. Il a le style de son siècle, et, à cet égard, il l'emporte même sur quelques médecins latins ses contemporains. Il a profité beaucoup des lettres d'Apsyrite, sans cependant les traduire mot pour mot : il le blâme même à cause de sa diction incorrecte (94). Il ne cite pas d'autres auteurs, à l'exception du faux Chiron (95), auquel il adresse le même reproche; et il cherche avec soin à donner une empreinte d'originalité à son ouvrage. Comme Végèce parle souvent des Huns et de leurs chevaux (96), cela prouve qu'il a certainement vécu après l'irruption de ces peuples au centre de l'Europe. Les Huns ayant traversé le Volga en 314, notre auteur ne peut pas être plus moderne que le commencement du cinquième siècle; et, à cette époque, les Latins entendaient encore la langue grecque. Il décrit les maladies d'après la situation des parties, et ses descriptions diffèrent peu de celles que nous ont laissées les hippiatres grecs. Au reste, on ne prend pas une haute idée de son savoir en lisant une anatomie fort incomplète du cheval (97), qu'il a ajoutée à son livre, afin de lui donner un vernis scientifique. Il augmente encore les pré-

cautions que l'on prenait contre les maladies contagieuses, en ordonnant d'enterrer profondément les chevaux qui y succombaient (98). Il admet des opinions justes sur l'origine de ces affections, qu'il attribue à la corruption de l'air; et il recommande principalement pour les combattre de purifier l'air par des fumigations (99). Végèce décrit les diverses maladies d'après les meilleurs auteurs et d'après sa propre expérience. Il combat l'opinion ancienne qui attribue la fourbure des chevaux à ce que ces animaux ont mangé de l'orge (100); et l'on trouve dans plusieurs endroits de son ouvrage des connaissances qu'on ne rencontre pas chez les hippiatres grecs. On peut citer pour exemple ce qu'il dit sur la vermine (101) (*tineolæ, pediculi*), et sur les calculs de la vessie (102). Sous le nom ancien de *malleus* (103), qu'on ne trouve pas dans Columelle, Végèce décrit des maladies plus diverses encore que les Grecs sous le nom de *μάλις* (*malis*); ce qui rend la connaissance de ces différentes affections très-difficile pour le lecteur. La partie de son ouvrage où il traite des maladies des yeux (104) est préférable, sous quelques rapports, à ce que nous ont transmis les Grecs sur le même sujet; et son traité sur les maladies du gros bétail (105), plus complet que celui de Columelle, peut être regardé comme le précis des connaissances que possédaient les Grecs sur cette branche de la médecine vétérinaire (106).

Les vétérinaires grecs et romains n'ont pas passé sous silence les maladies des moutons, des chèvres, des cochons et des chiens. Cependant ils n'en ont pas traité avec beaucoup de soin. Il paraît qu'ils ne se sont occupés que dans les temps modernes à apprivoiser les oiseaux de basse-cour (107). Parmi les soins qu'ils donnaient aux brebis, on remarque quelques connaissances dans l'art des accouchemens. Dans les positions vicieuses du fœtus, ils prescrivaient de le dépecer par morceaux, afin de conserver la mère (108). Plusieurs passages prouvent que la gale et d'autres affections cutanées, décrites avec inexactitude, faisaient alors de grands ravages parmi les troupeaux de moutons (109). Dans l'hy-

dropisie des chèvres, Columelle prescrit de faire une incision à la peau, dans un endroit propice, afin d'évacuer l'eau (110). Tout ce que dit cet auteur sur l'art d'élever les animaux domestiques, prouve une connaissance très-étendue de la nature et de la manière de vivre de chacun d'eux. Il ne donne que peu de détails sur les maladies des cochons (111). La plus connue alors était l'inflammation des glandes du cou. Didyme la décrit très-exactement (112); et il fait aussi mention des affections cutanées des chevaux (113), dont les maladies avaient sans doute, à cette époque, très-peu fixé l'attention des vétérinaires.

On possédait alors sur l'art d'élever et de dresser les chiens les connaissances indispensables pour l'économie rurale et pour la chasse; mais on n'eut, jusqu'aux temps modernes, que des notions très-imparfaites sur leurs maladies. Columelle ne parle, d'une manière un peu satisfaisante, que de la gale et des ulcères qui surviennent aux cartilages des oreilles (114). Leurs autres affections morbides ont été ou passées sous silence, ou traitées d'une manière incomplète. La rage même, qui menace continuellement l'homme, était alors connue d'une manière superficielle; et les médecins méritent des reproches pour n'avoir pas à cette époque apporté une attention suffisante sur cette maladie, qui s'observe dans les cités populeuses comme dans les déserts, et qui est cependant d'origine ancienne (115). On lit avec étonnement que les vétérinaires regardaient alors la rage comme guérissable, et l'on soutenait encore cette opinion dans le treizième siècle. Un écrivain d'un mérite inférieur qui vivait à cette époque (116), et qui est indigne du nom de Demetrius Pépagonène, qu'on a voulu à tort lui donner, propose avec confiance une boisson faite avec la racine de rosier sauvage pour guérir les chiens enragés (117). Une semblable erreur est inexcusable avec la connaissance des vrais rapports de l'hydrophobie avec la rage. Le même auteur propose, pour prévenir la rage, l'excision d'une pustule vermiforme qui se développe sous la langue: c'est encore, au reste, aujourd'hui la croyance vulgaire. Nous ne

pensons pas devoir nous arrêter plus au long sur de semblables opinions de cet anonyme , ni sur ses prescriptions contre l'ensorcellement des chiens (118).

Nous regardons comme beaucoup plus dignes de notre attention les détails que nous donne la médecine vétérinaire du treizième siècle sur le traitement des maladies des faucons de chasse , dont l'usage a commencé à s'introduire en Europe lors du retour des croisés. Voilà pourquoi ce sujet , important pour le moyen-âge , a été traité par un médecin dans un ouvrage qui est parvenu jusqu'à nous (119) , et qu'on peut regarder comme un modèle d'observation en médecine vétérinaire , pour l'époque où il a paru. Il porte le nom de Demetrius de Constantinople , et c'est probablement le même que Demetrius Pépagonète , médecin distingué de l'empereur Michel Paléologue. Un ouvrage aussi supérieur à ceux de son siècle ne peut avoir pour auteur qu'un médecin éclairé et instruit dans l'observation des lois de la nature chez les êtres organisés. Son opinion , que les faucons sont sujets aux mêmes affections morbides que les autres animaux (120) , donne lieu de supposer qu'il avait pressenti l'existence de formes générales de maladies communes à tous les êtres doués de la vie. On a par là une idée favorable de son travail , et il la justifie suffisamment. Enfin , on acquiert une pleine certitude que son livre , ainsi qu'il l'atteste , est le fruit d'une longue expérience (121) . Demetrius décrit avec une grande exactitude plusieurs affections catarrhales des faucons , genre de maladies qui prédominent évidemment chez les oiseaux , à cause du grand développement de leurs organes respiratoires , et qui prennent chez eux des caractères plus tranchés que chez l'homme. Il énumère leurs causes avec le plus grand soin , et prescrit pour les combattre des moyens de traitement convenables et d'une exécution facile (122) . On trouve aussi dans cet ouvrage des remarques instructives sur l'inflammation des cavités nasales (123) , des poumons (124) et du gosier (125) ; sur les aphtes de la bouche , dont l'auteur in-

dique très-bien les rapports symptomatiques avec la suppuration du foie (126), viscère qui est très-souvent dans un état morbide chez les oiseaux. Demetrius donne encore des détails intéressants sur les affections des yeux chez les faucons, principalement sur l'ophthalmie et le flux muqueux des paupières, contre lequel il recommande la cautérisation de leurs bords. Il traite également des taches de la cornée (127) et des vers qui se développent dans le tissu des paupières (128), vraisemblablement le *filaria abbreviata*, qu'on a trouvé dernièrement dans le *falco naevius*, et qui se rencontre peut-être encore dans d'autres espèces. Parmi les maladies nerveuses, il fait mention des convulsions épileptiques (129). Il parle aussi des symptômes des mauvaises digestions et des vers intestinaux (130), de l'emphysème, qu'il conseille de combattre en enfonçant une aiguille à travers la peau (131); de l'inflammation des griffes (132) (*πένητα μοδὰς*), affection commune chez les oiseaux apprivoisés, ainsi que de plusieurs autres maladies de ces animaux, qui méritent l'attention des observateurs. La superstition est bannie entièrement de cet ouvrage, qui intéresse le naturaliste comme le chasseur; car Demetrius décrit avec détail les faucons de chasse. Les remèdes qu'il prescrit sont simples et appropriés à l'organisation des animaux auxquels ils sont administrés. La saignée aux cuisses, quoique couvertes de plumes, n'est pas même omise (133). Démétrius assure qu'il n'a trouvé que très-peu de ressources dans le petit nombre d'écrits qui existaient alors sur le même sujet, et qui sans doute étaient de la même époque. Un seul d'entre eux, qui est fort important, et dont nous ignorons le nom de l'auteur, est parvenu jusqu'à nous (134).

Nous n'avons conservé que quelques fragmens des ouvrages des anciens sur les maladies des autres oiseaux de basse-cour. Praxamus a prescrit des remèdes contre plusieurs maladies des poulets, entre autres contre l'ophthalmie, qu'il combat avec le sel ammoniac, et contre la diarrhée, la vermine et le catarrhe (135) (*κορνύζα*). Columelle ne fait mention, chez ces animaux, que de

l'inflammation et de la suppuration du pied, sous le nom de *podagre* (136). On peut croire, vu le manque d'instruction des vétérinaires grecs dans les sciences naturelles, que Demetrius leur est supérieur à tous, s'étant élevé, dans un sujet d'une médiocre importance, bien au-dessus de son siècle, qui n'offrait partout que décadence dans les autres branches des connaissances humaines.

NOTES.

(1) ΤΩΝ ΙΠΠΙΑΤΡΙΚΩΝ ΒΙΒΛΙΑ ΔΥΩ. *Veterinariæ medicinae*, libri dyo, à Joanne Ruellio suessionensi olim quidem latinitate donati, nunc uero ijdem sua, hoc est Græca lingua primum in lucem editi. Basileæ, 1537, in-4° (L'éditeur est Simon Grynæus; mais le nom de l'auteur du recueil est inconnu.)

(2) *De re equestri liber.*

(3) Xénophon ne fait mention que d'une seule maladie du cheval: le rhumatisme aigu, *χρησταῖς*; c. 4, p. 20.

(4) Xenophon, *Opere citat.*, c. 1, p. 2.

(5) Hyginus, *De castramentatione cum comment. Rateold. Herm. Schelii in Grævii thesaur. antiqu. Romanorum*, t. 10, p. 1014—1020.

(6) Ce passage se trouve un peu plus bas dans l'original, au chapitre où l'auteur parle de la médecine militaire dans l'antiquité.

(7) *Hippiatrica*, l. 1, c. 1, p. 7.

(8) L. 1, c. 5, p. 27.

(9) Lib. 1, c. 6, p. 29.

(10) Par le mot *χοιράδες*, on ne doit pas entendre les glandes du cheval, comme on le trouve par erreur dans quelques manuscrits, mais une maladie analogue à l'inflammation du col chez les cochons.

(11) L. 1, c. 2, p. 5. — C. 18, p. 65.

(12) L. 1, c. 20, p. 67.

(13) L. 1, c. 1, p. 1. Je pense que quand Apsyrté dit qu'il suivit

les armées sur les bords de l'Ister, il faut entendre l'expédition de Constantin I^e contre les Sarmates, dans laquelle ce prince passa le Danube, et vainquit le roi Rausimode. D'après Manso (*Vie de Constantin-le-Grand*, Breslau, 1817, p. 57), cette expédition eut lieu dans les années 319, 321. D'ailleurs, les lettres d'Apsyrite présentent le caractère des écrits du quatrième siècle, et il paraît impossible qu'elles soient plus modernes. Sprengel pense (*Histoire de la médecine*, t. 2) qu'il est ici question de Constantin IV, dit Pogonat, qui régna de l'an 668 à l'an 685, et qui entreprit, en 671, une expédition contre les Bulgares. D'après cette opinion, Apsyrite n'aurait vécu que vers la fin du septième siècle, au temps de Paul d'Égire, époque où la médecine avait déjà beaucoup perdu. Il n'est pas vraisemblable que la médecine vétérinaire eût pu compter alors un si grand nombre d'hommes qui n'étaient pas sans mérite, et qui correspondaient entre eux. A la fin du septième siècle, plusieurs villes considérables, telles que Alexandrie et Laodicée, dans lesquelles, suivant les lettres d'Apsyrite, la médecine vétérinaire était florissante, avaient été prises par les Sarrasins, et il ne pouvait guère y être question de correspondance épistolaire entre ces vétérinaires grecs. Enfin, pour soutenir son opinion, Sprengel est obligé de reculer l'époque où vécut Végèce plus loin que ne le permet une saine critique. Il cherche aussi à appuyer son avis sur ce que Apsyrite a écrit quelques-unes de ses lettres à des barons; mais c'est une erreur. Ainsi, quand il écrit à Tyrannius Barron (I. 1, c. 9, p. 37), il s'agit du nom romain Varro, qui en grec s'écrit par un *B*. Dans l'empire grec, il n'y a pas eu de barons; on n'en trouve que beaucoup plus tard, dans le onzième ou douzième siècle, chez les Français.

(14) L. 1, c. 1, p. 1.

(15) L. 1, c. 10, p. 40.

(16) L. 1, c. 2, p. 10.

(17) L. i, c. 14, p. 56.

(18) L. 1, c. 1, p. 1; *not* fish as no *fish* from *stroll* (n.)

(19) *Geoponicorum sive de re rustica*, libri XX, ed. Jo. Nic. Niclas, Lipsiae, 1781, 2 vol. in-8°. On trouve dans cette collection, faite également par l'ordre de Constantin Porphyrogénète, plusieurs fragments importans sur la médecine vétérinaire, qui ne sont pas dans le

recueil intitulé *Hippiatrica*, et qui peuvent souvent servir à compléter ce dernier ouvrage.

(20) L. 1, c. 14, p. 55.

(21) L. 1, c. 4, p. 24.

(22) Ce passage, où il est question de l'isolement des chevaux malades, manque dans l'édition grecque des *Hippiatrica*; mais il se trouve dans la traduction latine de Ruellius, qui est plus complète en quelques endroits. (*Veterinariae medicinae*, libri II, Joanne Ruellio questionensi interprete. Paris, 1530, in-folio.)

(23) L. 1, c. 4, p. 26.

(24) *Ibid.*

(25) On trouve plusieurs passages à ce sujet dans le premier volume de cet ouvrage. Voyez aussi la dissertation d'Hebenstreit, intitulée : *Curae sanitatis publicae apud veteres. Lipsiae, 1779, in-4.*

(26) Quod è se alienum humanitas approbat medicinæ. *Morbis chronicis*, lib. IV, c. 1, p. 497.

(27) Voyez Marx, *Origines contagii. Carieliruh. et Bad. 1824, in-8.*

(28) L. 1, c. 2, p. 10.

(29) Fragment de Theomnestus, qui, en général, parle seulement de *malis humida* et *malis sicca*, et en distingue les espèces mentionnées plus haut.

(30) L. 1, c. 2, p. 16-17.

(31) L. 1, c. 6, p. 29.

(32) L. 1, c. 2, p. 10.

(33) L. 1, c. 8, p. 33.

(34) *Ibid.* p. 35.

(35) L. 1, c. 3, p. 21.

(36) L. 1, c. 35, p. 119.

(37) L. 1, c. 39, p. 138.

(38) L. 1, c. 38, p. 134.

(39) L. 1, c. 30, p. 100.

(40) L. 2, c. 100, p. 243.

(41) L. 1, c. 10, p. 41; c. 9, p. 37.

(42) L. 2, c. 98, p. 238.

(43) L. 2, c. 74, p. 197.

(44) L. 1, c. 15, p. 57.

(45) Valentini a publié une édition séparée de ces divers fragmens.

Il eût mieux fait de choisir ceux d'Apsyrte ou d'Héroclès. Hippo-

crate était indigne d'un semblable honneur. Voici le titre de cet ouvrage : *Hippocratis veterinaria*, græcè, latinè et italicè, reddidit ac notis illustravit Petrus Aloysius Valentini, in nosocomio St-Spir., med. prim. Romæ, 1814, in-8.

- (46) Edit. Valent., p. 12.
- (47) L. 1, c. 12, p. 56; c. 7, p. 31; c. 40, p. 140.
- (48) L. 1, c. 1, p. 2.
- (49) L. 1, c. 11, p. 43.
- (50) Cels, l. VI, c. 6, p. 39.
- (51) L. 1, c. 4, p. 24.
- (52) Geoponic, l. XIX, c. 3.
- (53) L. 1, c. 41, fol. 55 b. de l'édition de Ruellius. Ce passage manque dans le texte grec.
- (54) Ibid.
- (55) Photii Bibliothec., c. 163.
- (56) Suidas voce Διδυμος.
- (57) Fabricii Biblioth. græc., t. II, p. 802; t. XIII, p. 143.
- (58) Columella, *De re rusticā*, l. VII, c. 5, §. 17, p. 656, édit. Gesneri.
- (59) Photii Biblioth., tmem. 34.
- (60) Columella, *De re rusticā*, l. I, c. 1, p. 425, ed. Gesner. Varro, *De re rusticā*, l. I, c. 1, §. 10, p. 146.
- (61) Ibid.
- (62) *De re rusticā*, c. 71, p. 75, ed. Gesner.
- (63) c. 83, p. 80.
- (64) Par exemple, dans la gale des moutons, c. 96, p. 85.
- (65) C. 102, p. 86.
- (66) Columella, l. XII, c. 5, §. 2, p. 817.
- (67) Geoponic, l. XVII, c. 14.
- (68) Ibid., c. 15, 16, 17, 19.
- (69) *De re rusticā*, libri XII, ed. Gesner, vol. 1. (*Scriptores rei rusticæ veteres latinis*. Lipsiæ, 1773, 2 vol. in-4).
- (70) L. 6, c. 25, seq.
- (71) L. 6, c. 5, §. 1, p. 615.
- (72) Voyez les deux traités importans de H. F. Link : l'un sur l'*Histoire des denrées* (1817), l'autre sur celle des légumes, des pâtures et des plantes dont on faisait usage dans l'antiquité (1820).

(73) *De medicinâ*, I, III, c. 7.

(74) L. 6, c. 6, p. 616.

(75) C. 7, p. 617.

(76) *Ibid.* Dans cet endroit, ainsi que dans divers passages de cet auteur, où il parle d'autres maladies, on trouve plusieurs preuves de la superstition qui continuait à régner alors.

(77) C. 9, p. 618.

(78) *Ibid.* c. 10.

(79) C. 11, p. 619.

(80) C. 13, p. 620.

(81) *Ibid.* c. 14.

(82) C. 17, §. 7, p. 625.

(83) C. 17—18, p. 624—626.

(84) *Geoponic*, I. XIII, c. 17.

(85) C. 25, p. 630. (*Lumbrici ex cruditatis*.)

(86) C. 9, p. 626.

(87) *Curæ boum ex corpore Gargilii Martialis*, ed. Gesner. *Scrip. rei rusticae*, vol. 2, p. 305.

(88) Lamprid. in *Alexandr. Sever.* c. 37. V. Chr. Schoetgen de Gargilio Martiale dissert. apud Gesner, vol 1, p. 47.

(89) Fabricius (*Biblioth. lat.*, t. III, p. 177), prouve que tel est son nom; mais il ne donne pas des recherches approfondies sur le temps où il a vécu.

(90) *Artis veterinariae sive mulo medicinae*, libri quatuor, ed. Gesner, t. II, p. 71.

(91) Flavius Vegetius Renatus.

(92) L. 1, c. 28—1, p. 193. *Minutio sanguinis*, per quam constricta laxantur. — *Ustio cauterii* per quod laxator firmantur. — Cet auteur range le tétonas, la goutte et la phthisie parmi les maladies de resserrement. (*Perstrictio*.)

(93) Il les appelle *proximaæ aetatis scriptores*. Præf., p. 173, 2.

(94) Præf., p. 173, 3.

(95) *Ibid.*

(96) L. II, Præf., p. 211, 1. L. IV, c. 6, p. 292.

(97) L. IV, Præf. seq. Pour donner de l'importance à cette partie de son livre, il emploie les expressions suivantes : « Neque enim » curare rationaliter potest, qui qualitatem rei quam curat ignorat. »

- (98) L. 1, c. 17, 3, p. 185.
- (99) L. 1, c. 19, 20, p. 188.
- (100) *Ibid.*, c. 17.
- (101) L. 1, c. 44, 1, p. 200.
- (102) L. 1, c. 46, p. 201.
- (103) L. 1, c. 2, p. 178. *Malleus humidus, aridus* (la phthisie), *subtercutaneus, articularis, elephanbiasis, subreualis, sarciminosus*. — Ce nom de *malleus* vient de la mortalité de ces affections, d'après *cladis*. Il ne paraît pas avoir de rapport avec le mot grec *μάλις*, (malis).
- (104) L. II, c. 15, seq. p. 218.
- (105) L. III.
- (106) Sprengel (*Hist. de la médecine*, t. II) regarde comme auteur de cet ouvrage un moine ignorant, italien, du 12^e ou 13^e siècle. Il pense, en outre, que ce livre est une simple traduction de la collection des vétérinaires grecs. La comparaison de ces deux ouvrages prouve que cette opinion n'est pas fondée. Qu'on lise, en effet, et qu'on juge si un moine ignorant peut écrire ainsi, et donner des preuves évidentes de son expérience. Mais Sprengel, ayant placé Apsyrite dans le septième siècle, il ne lui restait pas d'autre parti à prendre que de faire un moine ignorant de Végece qui vécut dans le quatrième ou cinquième siècle. On sait que les moines italiens du douzième ou du treizième siècle n'entendaient plus le grec; et il serait difficile de prouver qu'ils s'occupaient de médecine vétérinaire.
- (107) Demetrii Hieracosophion, p. 2. (*Rei accipitrarie scriptores*). Lutet. 1612, in-4, ed. Rigault.
- (108) Columella, L. VII, c. 3, 16, p. 649.
- (109) *Ibid.*, c. 5, p. 654.
- (110) *Ibid.*, c. 7, 3, p. 660.
- (111) *Ibid.*, c. 10, p. 665.
- (112) Geoponic., l. XIX, c. 7.
- (113) *Ibid.*, l. XVI, c. 23.
- (114) L. VII, c. 13, p. 670.
- (115) Voyez la Dissertation de l'auteur sur *l'origine très-ancienne de l'hydrophobie chez l'homme*, dans le *Journal de chirurgie et de médecine oculaire*, tome 2, n° 2, p. 625.
- (116) Cet auteur, dont on ignore le véritable nom, a écrit un Traité sur les soins à donner aux chiens (*κυνοτερία*), qu'on trouve dans la

collection de Rigault, intitulée : *Scriptores rei accipitrariae*. André Aurifaber lui donne, sans aucune preuve, le nom de Phæmon. (*Andr. Aurifabri annotationes, in Phæmonis philosophi libellum de curâ animalium*. Wittemberg, 1648, in-8.) D'autres l'appellent Demetrius. C'est pourquoi quelques écrivains n'ont pas hésité d'attribuer ce mauvais opuscule à Demetrius Pépagonème, médecin de mérite, qui ne peut en être l'auteur, comme nous le prouverons par la suite. Ce traité a certainement été composé dans le treizième siècle; car il y est parlé des faucons (p. 259), qui ont seulement commencé à cette époque à être employés à la chasse.

(117) P. 264 de la collection de Rigault.

(118) P. 277.

(119) Demetrii Constantinopolitani, *De re accipitrariâ liber*, dans la collection de Rigault, intitulée : *Scriptores rei accipitrariae*.

(120) P. 57.

(121) P. 2.

(122) Il distingue le coryza sec, p. 82; plus loin, le coryza pectoral et le coryza occulte, p. 67—88. Il paraît aussi qu'il rapporte au même genre de maladie le rhume de cerveau, p. 48.

(123) P. 86.

(124) P. 94.

(125) P. 96.

(126) P. 91.

(127) P. 57—63.

(128) P. 66.

(129) P. 55—56.

(130) P. 111—116.

(131) P. 108.

(132) P. 155.

(133) P. 68.

(134) Il est intitulé Οἰνερατίον. On le trouve dans la collection de Rigault, déjà citée, p. 177—255.

(135) *Geoponic*, l. XIV, c. 17.

(136) *De re rusticâ*, l. VIII, c. 3, p. 675.

(Extrait du *Recueil de Médecine vétérinaire*, numéro de novembre 1834.)